

15e. La matiere la plus importante qui soit traitée dans ces deux volumes , est la condamnation des Templiers & les Croisades. Mr. D. se déclare absolument contre les Chevaliers du Temple; il semble néanmoins convenir que le Grand - Maître Jacques de Molai & le Commandeur de Normandie ont paru jeter quelque ombre sur cette affaire par la fermeté avec laquelle ils ont protesté de leur innocence jusqu'au dernier soupir. " Ils furent brûlés tous deux , soutenant avec la plus étonnante fermeté la rigueur du supplice , & persistant jusqu'au dernier soupir dans la rétractation des aveux dont ils ne s'étoient jamais départis jusqu'à ce jour. Leur intrépidité à soutenir la violence des tourmens , leur persévérance à défavouer ce qu'ils avoient confessé devant les Juges , & à protester de leur innocence dans ces momens où tout espoir & toute crainte cessant , la vérité seule exerce son empire , pourroient jeter quelque ombre de doute sur les motifs de leur condamnation , si les actes authentiques de ce grand procès , qui nous restent , ne déposoient pas contre eux , & si l'on y découvroit , soit de la part de Clément V. & de Philippe-le-Bel , soit de la part des Juges chargés de l'instruction , quelque trace de prévention ou d'animosité „.

Quant à la suppression de l'Ordre qui est le seul article dont le Pape & le Concile de Vienne se soient occupés , il n'y a rien qui puisse être sujet à la censure des ennemis de l'Eglise. Car outre qu'on n'y a donné qu'un